

📍 Salle de conférence
Bâtiment | MISHA
5 allée du général Rouvillois
67000 Strasbourg

Conférence-débat

17 février 2022 | 17h-19h

La prise en compte de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme:

Un élément clef pour la protection de l'État de droit et des droits humains dans l'Union Européenne

Participez à la consultation en ligne en amont du débat:

www.einnetwork.org

✉ Inscription en ligne

<http://europa.unistra.fr>

*Interprétation simultanée
en anglais et français*

Pré-inscriptions dans la limite des places disponibles et dans le respect des règles sanitaires en vigueur

organisé par



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

partenaires



Strasbourg.eu

Sous la direction scientifique de Christos Giannopoulos,
maître de conférence à l'université de Strasbourg

Accueil à partir de 16h30, événement ouvert dans la limite des places disponibles.
Les participants sont invités à respecter les règles sanitaires en vigueur. Si les conditions sanitaires ne devaient pas permettre l'organisation de l'événement en présentiel, celui-ci serait remplacé par un échange en ligne.

17h-17h15 Mots de bienvenue par le directeur de l'IRCM, **Gabriel Eckert**, Professeur en droit public
Présentation des intervenants par **Peggy Ducoulombier**, professeure à l'université de Strasbourg

17h15-17h30 Qu'en est-il aujourd'hui de la prise en compte des arrêts de la CEDH, et de leur exécution, dans les mécanismes de révision de l'Etat de droit par l'UE ? Pourquoi est-ce un élément clef de l'Etat de droit dans l'UE ?

Intervention de **George Stafford**, Directeur de l'EIN

17h30-18h00 Ne pas prendre en compte l'exécution des arrêts de la CEDH au niveau européen: une menace pour l'Etat de droit – Exemples venus d'Europe

Interventions de:

- **Dr. Nóra Novoszádek**, Responsable juridique, Hungarian Helsinki Committee
- **Hugues de Suremain**, Coordinateur juridique, European Prison Litigation Network
- **Dr. Krassimir Kanev**, Directeur, Bulgarian Helsinki Committee

18h00-18h15 Intervention par un représentant de l'Union Européenne

Katarina Barley, Vice-Présidente du Parlement européen, membre de l'Assemblée plénière de la Conférence sur l'avenir de l'Europe

18h15-18h45 Débat avec le public

Modérateur : **Fredrik Sundberg**, ancien chef du Service de l'Exécution des Arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, Conseil de l'Europe

18h45-18h55 Présentation de l'Appel de l'EIN en vue d'une prise en compte de l'exécution des arrêts de la CEDH par l'Union Européenne, par **Agnès Ciccarone**, Responsable de Programmes, EIN

18h55-19h00 Conclusions

George Stafford, Directeur de l'EIN
